printemps/été 2014

LIAISON

COMMISSION DU DROIT L'ONTARIO

Message de la directrice exécutive

Au cours des derniers mois, j'ai eu le plaisir de participer, au nom de la CDO, à plusieurs initiatives d'accès à la justice, qui ont constitué des éclaircies au cœur de cet hiver trop long, froid et neigeux.

À la fin de janvier, la CDO s'est jointe à une centaine d'organismes et particuliers invités au symposium du Comité d'action national (CAN) sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, où nous avons consacré une journée et demie à examiner la Feuille de route pour le changement du CAN, en s'attardant principalement à la nécessité, pour les institutions juridiques établies, de mettre en oeuvre de nouvelles méthodes de collaboration pour remplir leur mandat.

La conférence de Connexion Ottawa, début mars, s'est révélée d'une tout autre nature; les participants ont assisté à des présentations effectuées par des personnes oeuvrant au sein d'organismes intermédiaires, qui assurent la liaison entre les avocats et les gens qui ont besoin de leurs services. J'ai été invitée à prendre la parole pour discuter de notre position à ce sujet dans le rapport du projet sur le droit de la famille. La veille, le professeur David Wiseman avait fourni l'occasion à certains des présentateurs de la conférence de Connexion Ottawa, dont moi-même, de parler d'accès à la justice, encore une fois dans un contexte différent, devant des étudiants de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa inscrits à divers programmes.

Il est également important de signaler que tous les rapports et publications de la CDO sont maintenant accessibles sur le portail Web Jurisource de l'AJEFO, ce qui facilite la consultation des versions en français.

Que chacun d'entre vous profite du printemps et de l'été qui approche!

Patricia Hughes

dans ce numéro . . .

- *La proposition de la CDO considérée pour la loi sur le travail*
- *Un comité sénatorial permanent sollicite le point de vue de la CDO*
- *Demeurer en contact avec les conseillers du projet*
- *Le juge Stephen Goudge souligne l'influence de la CDO*

EN BREF

Stagiaires d'été à la Commission

Une rédactrice principale pour le site thecourt.ca, une spécialiste de la législation sur l'aide sociale, une chercheure pour la Commission ontarienne des droits de la personne et un diplômé en économie font partie des étudiants en droit embauchés pour l'été à la CDO. Nous souhaitons la bienvenue à Danielle Cornacchia et à Peter Spiro, de la faculté de droit Osgoode Hall, à Teri Muszak de la faculté de droit de l'Université Western et à Maria Nunez de la faculté de droit de l'Université Queen's.

Des projets variés en réponse à l'appel de propositions

Quelque 50 projets, portant sur des sujets aussi divers que la loi sur la diffamation et la redéfinition de la filiation, ont été présentés à la CDO à la suite de l'appel de propositions qui a pris fin le 21 mars. Les propositions sont en cours d'examen, et les membres du Conseil des gouverneurs se pencheront sur les recommandations du comité de sélection à l'occasion de sa rencontre de juin.at its June meeting.

Le projet sur la capacité juridique soumis à la discussion

L'année dernière, la CDO a fait paraître quatre rapports de recherche qu'elle avait commandés dans le cadre de son projet sur la capacité juridique, la prise de décision et la tutelle. Un document de discussion sur ce projet sera rendu public ce printemps.

Nouveau chercher résident détaché de Osgoode Hall pour 2014-2015

Gus Van Harten, un spécialiste des changements réglementaires, succédera à Sean Rehaag à titre de chercheur résident détaché de Osgoode Hall auprès de la CDO dans le cadre d'un mandat de six mois à compter de janvier 2015.

L'identité du chercheur résident ou de la chercheure résidente détaché(e) du MPG bientôt connue

Le ministère de la Procureure générale prévoit annoncer ce printemps l'identité du chercheur résident ou de la chercheure résidente détaché(e) du MPG auprès de la CDO, qui succédera à Judy Mungovan, actuellement en poste.

Vous voyez cette photo?
Plus de détails sur le site www.lco-cdo.org

La proposition de la CDO considérée pour la loi sur le travail

Le rapport sur les travailleurs vulnérables pris en compte pour le projet de loi 146

Pour la deuxième fois en 2013, le rapport de la CDO sur les travailleurs vulnérables et le travail précaire a fait les manchettes, lorsque Yasir Naqvi, l'ancien ministre du Travail, a annoncé, en décembre, des modifications considérables à la législation ontarienne sur le travail visant à renforcer les protections pour les travailleuses et travailleurs. M. Naqvi a reconnu que le rapport de la CDO avait été mis à profit pour l'élaboration des modifications figurant dans le projet de loi 146, *Loi de 2014 sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte*.

« On ne peut surestimer l'influence de ce rapport », indique Patricia Hughes, la directrice exécutive de la CDO, qui a pris la parole lors de l'annonce du ministre à Toronto. « Nous sommes un organisme de réforme du droit, et l'utilisation de nos recommandations dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle loi provinciale couronne nos efforts. »

Publié en avril 2013, le rapport comprend 47 recommandations, une stratégie provinciale exhaustive visant à soutenir les travailleurs vulnérables et un examen des exemptions en vigueur aux termes de la *Loi sur les normes d'emploi*. M. Naqvi a pour la première fois reconnu la pertinence des modifications proposées par la CDO en juillet, lorsqu'il a annoncé que le gouvernement se pencherait sur le salaire minimum, fixé à 10,25 $.

Un comité sénatorial permanent sollicite le point de vue de la CDO

Un projet de la CDO qui examine les possibilités de réforme des REEI a conduit la Commission à comparaître, en février, devant les 12 membres du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Sarah Mason-Case, avocate chercheure, et Adam Dodek, qui siège au Conseil des gouverneurs, ont présenté le document de discussion, préparé par la CDO, portant sur certaines questions liées à la capacité et à l'accès aux REEI à l'occasion d'une table ronde juridique d'une journée à Ottawa.

« On nous a demandé de présenter les options que nous examinons actuellement pour réformer la législation dans ce domaine en Ontario », explique Mme Mason-Case.

La recherche de la CDO a été mentionnée dans le rapport du comité sénatorial, paru en mars. Contrairement à l'étude de la Commission qui cible les initiatives à long terme au profit des Ontariens, le rapport du Sénat aborde les divers défis auxquels doivent faire face les Canadiens admissibles à un REEI.

« Nous prendrons en compte les résultats du comité sénatorial au moment de formuler nos recommandations », affirme Mme Mason-Case. La CDO prévoit faire paraître son rapport final en juin.

Demeurer en contact avec les conseillers du projet

Après avoir passé la moitié de sa carrière à pratiquer le droit et l'autre à explorer et à écrire à propos du droit, Jasminka Kalajdzic comprend l'importance des points de vue diversifiés. L'ancienne avocate plaidante, maintenant professeure de droit à l'Université de Windsor, partage ses opinions à titre de membre du groupe consultatif pour le projet sur les recours collectifs de la Commission.

« Les praticiens du droit peuvent apporter une importante contribution au débat, car ils voient de quelle façon s'appliquent les lois sur le terrain », avance Mme Kalajdzic en parlant du groupe formé de 15 personnes, qui comprend également des avocats de la poursuite et de la défense, des représentants d'une importante firme de services juridiques professionnels, du gouvernement, de la magistrature et du Fonds d'aide aux recours collectifs, ainsi que d'autres universitaires. « J'examine les questions liées aux politiques que pose notre régime de recours collectif et j'observe ce qui se passe dans d'autres compétences », poursuit-elle.

Selon Patricia Hughes, la directrice exécutive de la CDO, les groupes consultatifs jouent un rôle prépondérant dans la plupart des projets de la CDO. « Les bénévoles nous fournissent une expertise sur laquelle nous nous appuyons pour formuler nos recommandations », explique Mme Hughes.

Le juge Stephen Goudge souligne l'influence de la CDO

Le juge de la Cour d'appel prend sa retraite de la magistrature et du Conseil des gouverneurs

Cinq ans après son arrivée au Conseil des gouverneurs de la CDO, le juge Stephen Goudge est bien en peine de nommer un projet de la CDO qui n'a pas joué un rôle prépondérant pour accroître l'inclusion et l'accessibilité du système de justice.

« La Commission a eu une énorme influence en tant que force progressiste sur le système de justice », avance le juge de la Cour d'appel de l'Ontario. « Grâce à des recherches judicieuses et à une communication efficace, la CDO contribue au débat sur les mesures à prendre pour rendre plus accessibles certains secteurs du système de justice. »

Alors qu'il se prépare à quitter la magistrature et sa fonction de représentant de la magistrature à la CDO, le juge Goudge explique de quelle façon la Commission « s'est imposée dans un rôle nécessaire qu'elle peut maintenant assumer ».

À titre d'organisme indépendant de réforme du droit, « la CDO ne doit rien à personne. Il s'agit d'un formidable avantage », indique-t-il. « La Commission doit continuer à faire des choix judicieux concernant les projets qu'elle pilote. On ne peut pas faire tout ce que les autres voudraient qu'on fasse », recommande-t-il au Conseil pour la suite des choses.

La CDO remercie également Adam Dodek et Nathalie Des Rosiers, qui quittent le Conseil des gouverneurs, et accueille Sonia Ouellet, qui s'y greffe. « Les points de vue diversifiés du juge Goudge, du professeur Dodek et de la doyenne Des Rosiers [Université d'Ottawa] ont enrichi les discussions au sein du Conseil », constate Bruce Elman, le président du Conseil des gouverneurs.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :

The Law Foundation of Ontario — Building a better foundation for justice in Ontario
Ontario
The Law Society of Upper Canada / Barreau du Haut-Canada
OSGOODE HALL LAW SCHOOL, YORK UNIVERSITY

Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :
Lakehead University, Queen's University, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université de Windsor et Western University.

Elle reçoit un soutien supplémentaire de l'**Université York.**

COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO
2032 Ignat Kaneff Building
Osgoode Hall Law School, York University
4700 Keele Street, Toronto, ON, Canada M3J 1P3
Tél. : 416-650-8406 | Sans frais : 1-866-950-8406
TTY: 416-650-8082
lawcommission@lco-cdo.org
@phugheslco
blog: http://www.lco-cdo.org

LCO CDO
LAW COMMISSION OF ONTARIO
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO